

## COMMUNE DE LURI

**Madame, Monsieur, Chers administrés,**

Il est temps pour moi de présenter à chacune et chacun d'entre vous mes vœux les plus chaleureux pour l'année 2019, en souhaitant le meilleur à tous.

Entrer dans la nouvelle année, c'est aussi le moment privilégié pour faire un point d'étape sur l'action municipale, afin de porter à votre connaissance toutes les informations auxquelles vous avez droit.

*Cette action se développe en deux directions.*

*La première* est liée au fonctionnement courant car il faut intervenir, au quotidien, en tout point du vaste territoire communal. Les adjoints s'y attachent avec la plus grande attention et la mise en œuvre repose sur l'équipe des agents dont je veux saluer, ici, le dévouement et le volontarisme, y compris dans les circonstances éprouvantes, voire périlleuses, comme ce fut le cas, lors des dernières intempéries qui ont submergé le port de Santa Severa.

L'autre direction nous oriente vers les grands objectifs du projet municipal : l'ensemble du travail effectué en amont, pour qu'il puisse aboutir, est peu ou pas visible à l'extérieure de la mairie, et bien souvent, des années se sont écoulées, depuis le point de départ, lorsque la réalisation concrète apparaît aux yeux de tous.

Le projet d'assainissement en est une bonne illustration. Combien de fois l'a-t-on évoqué depuis le lancement des premières études, décidé en 1995 ! Il se justifie plus que jamais et recueille l'adhésion de tous. Je veux souligner ici l'état d'esprit et la générosité des propriétaires fonciers concernés. Ils sont nombreux à avoir autorisé l'installation d'un collecteur sur leur parcelle ou avoir cédé à la commune une superficie de terrain, parfois très importante, pour construire la station d'épuration. Qu'ils soient tous, en votre nom, vivement remerciés. Oui, ce grand projet d'assainissement va enfin rentrer dans sa phase de réalisation puisque la procédure de marché public s'achève et que les entreprises adjudicataires vont être désignées.

Parlons encore de notre éclairage public : il dysfonctionne depuis tant d'années ! Les ampoules grillent et leur remplacement se fait dans des délais parfois interminables ! Bien sûr, la mairie a toujours expliqué que l'intervention du syndicat d'électrification n'est pas si simple et demande du temps, mais quand même... Nous pensons tenir la solution avec le remplacement de toutes les ampoules (environ 250) par d'autres en énergie « LED » dont la longévité est de loin supérieure aux précédentes et qui présentent l'autre avantage d'être plus économiques. Cette opération est rendue possible, dans le cadre d'un plan d'ensemble, en coordination avec la Communauté de Communes du Cap Corse, ce qui permet d'obtenir les meilleures aides financières.

Le programme d'aménagements dans les hameaux s'est poursuivi en 2018 : à *Licetu* (aire de stationnement et espace pour les bacs à poubelles), à *Santa Severa*

(réfection du revêtement de l'espace portuaire, création d'une aire de jeux pour enfants, création de points lumineux), au *centre de Piazza* (réhabilitation de l'environnement de la tour), à *Tufu* (remise en état des fossés et écoulement des eaux pluviales), à *Campu* (création de points lumineux).

L'année 2019 verra l'achèvement du PLU, après quatre années d'études. La réunion de concertation et de présentation de la nouvelle cartographie au public aura lieu le *mardi 29 janvier à 16 heures* à la salle polyvalente, puis le Conseil municipal sera invité à délibérer pour arrêter le nouveau plan.

L'école est plus que jamais au cœur de nos préoccupations : une réfection complète de la toiture est envisagée pour remédier aux nombreuses infiltrations d'eau. Parallèlement, la mairie s'est engagée dans l'acquisition d'un terrain de 1 600 m<sup>2</sup> à Saint Roch en vue de réaliser une crèche et de répondre, ainsi, à l'attente de nombreux jeunes parents.

Evoquons, enfin, le grand projet de restauration de l'église Saint Pierre et de son clocher. Le diagnostic présenté le 2 juin, lors d'une réunion publique à l'église, a mis en évidence la justification mais aussi la grande nécessité d'entreprendre les travaux de sauvegarde : d'abord l'entière réfection de la toiture et la mise hors d'eau de l'édifice, puis la restauration des décors intérieurs. Le caractère urgent de la première tranche de travaux est incontestable : il doit nous mobiliser avec plus grande résolution. La contribution de tous, y compris la plus modeste, à la souscription lancée au mois d'août via la Fondation du Patrimoine, peut exprimer cette volonté collective capable d'entraîner les aides financières importantes sollicitées auprès de la Collectivité de Corse qui seront sûrement déterminantes.

Nous attendons souvent beaucoup des élus, des collectivités locales et des pouvoirs publics mais devant l'ampleur et le coût de la crise des déchets et des ordures ménagères, alors que chaque jour nous constatons des manquements aux règles élémentaires d'hygiène et de civisme, nous engageons chacune et chacun à se responsabiliser dans ce domaine comme dans d'autres : il est urgent de préserver notre qualité et notre cadre de vie.

Il est temps de mettre un terme à ce compte rendu qui est loin d'être complet mais dont j'espère qu'il atteindra son objectif : donner la meilleure lisibilité au travail sérieux et constant effectué à la Mairie, par les élus, les services administratifs et les agents municipaux dans le meilleur esprit et la meilleure complémentarité au service de notre cher village de Luri et de tous ses habitants.

*Ensemble et de tout coeur nous vous disons:  
Pace e salute!*

Dominique CERVONI

Maire de Luri

Vice-président de la Communauté de Communes du Cap Corse